

» PRESSE NATIONALE

Politique 

soirinfo

COOPÉRATION BILATÉRALE : AKA AOUÉLÉ ÉCHANGE AVEC UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION AMÉRICAINE

C'est un grand coup qu'il vient de réaliser. Le président du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC), Dr Eugène Aka Aouélé, commence à récolter les fruits de ses passages aux États-Unis d'Amérique (USA). Le mercredi 20 novembre 2024, une délégation de haut niveau de l'Université d'État de San Diego (SDSU) dans l'État de Californie, a été reçue en séance de travail au siège de la Chambre consultative ivoirienne, à Abidjan-Plateau. Les délégations ivoirienne et américaine ont réfléchi sur les opportunités de coopération académique et de recherche. En mai 2023, Aka Aouélé signait un memorandum d'entente avec la Silicon Valley. « Nous pouvons, à juste titre, nous réjouir des résultats concrets de notre collaboration avec la Silicon Valley, qui ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives avec l'Université d'État de San Diego », a déclaré Aka Aouélé.

Le PATRIOTE

JURIDICTIONS CONSTITUTIONNELLES AFRICAINES : LA CÔTE D'IVOIRE FAIT SON ENTRÉE DANS LE BUREAU EXÉCUTIF

Mission fructueuse pour la présidente du Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire, Chantal Nanaba Camara, à Victoria Falls, au Zimbabwe. Présente dans cette ville dans le cadre du 7ème Congrès des Juridictions Constitutionnelles Africaines (CJCA), tenu, du 29 octobre au 4 novembre 2024, elle a réussi à faire élire la Côte d'Ivoire en qualité de membre du Bureau exécutif de la CJCA pour la période 2024-2026, en tant que représentant de la sous-région ouest-africaine. La Côte d'Ivoire a par ailleurs été proposée pour abriter les travaux de la dix-neuvième session du bureau de la CJCA prévus les 24 et 25 janvier 2026. Le 7ème congrès des Juridictions Constitutionnelles Africaines s'est tenu autour du thème : « La dignité humaine comme valeur et principe fondateur : une source d'interprétation constitutionnelle, de protection et d'application des droits fondamentaux de l'homme ».

Le PATRIOTE

RLE / AMADOU COULIBALY, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT À PROPOS DE LA RÉVISION ÉLECTORALE : « ON NE PEUT PAS PROLONGER L'OPÉRATION DE FAÇON ÉTERNELLE »

Hier, mercredi 20 novembre 2024, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, a profité du compte-rendu du Conseil des ministres pour répondre à la requête d'une seconde prolongation de l'opération de la Révision de la liste électorale (RLE) émise par les partis de l'opposition. « Ce qu'il faut savoir, c'est que l'inscription sur la liste électorale est libre en Côte d'Ivoire de même que le vote. C'est pour cela qu'on encourage les partis politiques à mobiliser leurs militants autour des opérations. Des sensibilisations ont été faites par les partis politiques, par le Gouvernement et par la CEI. Si au bout, on n'a pas pu atteindre les objectifs, je ne crois pas que c'est en repoussant ad vitam aeternam qu'on pourra faire évoluer les choses », a affirmé Amadou Coulibaly.



4^e PONT D'ABIDJAN : BEUGRÉ MAMBÉ VISITE LE SITE DE RECASEMENT DES DÉGUERPIS

Le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, s'est rendu, le mercredi 20 novembre 2024, sur le site destiné à accueillir les populations déguerpies en raison des travaux d'aménagement du 4^e pont d'Abidjan. Accompagné de plusieurs membres du Gouvernement, ainsi que du président de l'Assemblée nationale, également maire de Yopougon, le Chef du Gouvernement a inspecté cet espace situé à Adonkoi-Songon. Cette visite avait pour objectif de vérifier les aménagements prévus sur ce terrain de 36 hectares. À Adonkoi, première étape de cette visite officielle, un espace de 36 hectares a en effet été aménagé pour reloger les populations affectées par la construction du 4^e pont reliant les communes de Yopougon et du Plateau, via Attécoubé et Adjamé. Il est prévu d'y construire environ 3 000 logements, d'une superficie variant entre 75 et 95 m².



AFFAIRE « BAGARRE À L'ABATTOIR DE PORT-BOUËT ENTRE UN MINISTRE ET DES AGENTS DU DISTRICT D'ABIDJAN » : BEUGRÉ MAMBÉ SE SAISIT DU DOSSIER

Une inhabituelle et honteuse scène de bagarre a été donnée de vivre à Port-Bouët en pleine rue. Précisément, un ministre, des directeurs centraux de l'Administration publique et parapublique et un préfet. Selon les informations rapportées par les services du Ministère des Ressources animales et halieutiques, le lundi 18 novembre 2024, des agents du district autonome d'Abidjan ont violenté et insulté le ministre Sidy Tiémoko Touré à visage découvert. Robert Beugré Mambé, Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de vie, s'est saisi du dossier. Le Chef du Gouvernement va donc tenter de régler le casse-tête de compétence qu'il y a relativement entre ces deux entités gouvernementales, depuis peu. C'est l'information donnée, hier, mercredi 20 novembre 2024, par le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly.



ARTCI : LA DIRECTRICE GÉNÉRALE NAMAHOVA TOURÉ BAMBA DÉMISE DE SES FONCTIONS

La directrice générale de l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), Namahoua Touré Bamba, a été démise de ses fonctions. « Le Conseil a mis fin aux fonctions de Mme Namahoua Touré Bamba en qualité de directrice générale de l'ARTCI », a annoncé le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly, par ailleurs porte-parole du Gouvernement, le mercredi 20 novembre 2024, à l'issue du Conseil des ministres. Le ministre Amadou Coulibaly a fait savoir qu'un nouveau directeur général par intérim sera nommé « bientôt » en remplacement de Mme Namahoua. Répondant à une question relative à ce limogage, le membre du Gouvernement a répondu : « Le Conseil est souverain pour démettre un haut cadre de ses fonctions ».



TRANSFORMATION DIGITALE : LA CÔTE D'IVOIRE AFFIRME SA VOLONTÉ D'ÊTRE UN HUB EN AFRIQUE

En marge de la 13^{ème} édition des Assises de la Transformation Digitale en Afrique (ATDA), du 20 au 21 novembre 2024, les organisateurs de ces assises ont animé une conférence de presse, le mardi 19 novembre 2024, au 26^{ème} étage du Postel 2001 à Abidjan-Plateau. Représentant le ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, Olivier Avoa, directeur général de la Transformation digitale, a traduit l'honneur de la Côte d'Ivoire de recevoir les participants aux ATDA et surtout d'être un hub en matière de transformation digitale en Afrique. « Cette édition des ATDA incarne l'ambition collective de notre Continent de s'affirmer comme un acteur majeur dans l'évolution numérique mondiale. L'intelligence artificielle et le cloud offrent une opportunité unique de réinventer nos économies, d'améliorer de manière significative, nos services publics et répondre à des défis complexes », a noté



GESTION DES ENTREPRISES PUBLIQUES : LE MINISTÈRE ÉLABORE UN GUIDE DE GOUVERNANCE

Les directeurs généraux et les administrateurs des entreprises publiques ont désormais un référentiel pour mettre en œuvre les bonnes pratiques de gouvernance et de gestion au quotidien. Sur instruction du ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques, Moussa Sanogo, la Direction générale du Portefeuille de l'État (DGPE) a élaboré le Guide de la gouvernance et les Livrets de l'administrateur. Ces documents qui ont été présentés, ce mercredi 20 novembre 2024, par le ministre Moussa Sanogo, s'inscrivent dans l'optimisation du fonctionnement des organes d'administration et de gestion, ainsi que de l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques. « Le Guide de la Gouvernance est un élément supplémentaire du dispositif mis en place pour favoriser la bonne compréhension et l'application effective des dispositions légales et réglementaires qui encadrent la gouvernance des entreprises publiques », a indiqué Moussa Sanogo.



JAS 2024 / STATISTIQUES NATIONALES : L'APPEL DE NIALÉ KABA AUX ACTEURS

C'est un appel fort aux professionnels de la statistique. La ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, Nialé Kaba, a invité les acteurs du système de statistiques nationales à entretenir des dialogues permanents pour des données fiables et de haute qualité. Elle faisait cette exhortation à l'occasion de la journée porte ouverte, lancée, hier, mercredi 20 novembre 2024, à l'ENSEA, sous le thème : « Soutenir l'éducation en modernisant la production de la statistique adaptée à ses besoins ». Cela, dans le cadre de la Journée Africaine de la Statistique (JAS 2024). Dans son allocution, Nialé Kaba a manifesté l'importance d'éclairer les responsables de l'enseignement et les décideurs politiques sur les besoins et défis actuels du secteur de l'éducation.

Société



LA PREMIÈRE DAME DOMINIQUE OUATTARA À MISS CI 2024 ET SES DAUPHINES : « EN PLUS D'ÊTRE BELLES, VOUS ÊTES ... »

Marie-Emmanuelle Diamala, reine de beauté ivoirienne 2024, et ses deux dauphines ont eu l'honneur d'être reçues en audience par la Première Dame, le mercredi 20 novembre 2024, à son cabinet situé à Abidjan-Cocody. Après les avoir félicitées pour leur sacre, Madame Dominique Ouattara s'est dit heureuse de constater que ses filleules ont décidé de s'investir dans l'humanitaire au profit des peuples défavorisés. « En plus d'être belles et élégantes, vous êtes brillantes dans vos domaines respectifs. Je me réjouis également de voir que vous menez des actions sociales en faveur des personnes vulnérables. Votre engagement me touche profondément. Je vous encourage à continuer sur cette voie pour apporter du bonheur et de la joie autour de vous », a-t-elle déclaré.



SÉCURITÉ NATIONALE : LE MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE LA DÉFENSE SE DÉVOILE AUX ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Elles sont du domaine du pétrole, de l'énergie, des NTIC, des transports, du tourisme, de la distribution etc. Ces entreprises prennent part, à Assinie, à un atelier sur le thème : « Le Ministère d'État, Ministère de la Défense et entreprises stratégiques de la Côte d'Ivoire : quelle collaboration pour la sécurité nationale ? ». L'atelier s'inscrit dans le cadre de la deuxième Session nationale de réflexion stratégique (SNRS). Ouvert, le mardi 19 novembre 2024, il s'achèvera, ce vendredi 22 novembre 2024. A la fin des travaux, les entreprises invitées devraient appréhender les menaces sécuritaires et déterminer l'impact des mutations géopolitiques sur les systèmes de sécurité ivoiriens. Elles découvriront les entités sous tutelle du Ministère de la Défense, leurs rôles et leurs attentes.

FORMATION DES POINTS FOCaux DE COMMUNICATION : DES GESTIONNAIRES DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES OUTILLÉS

La Direction de la Communication du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (Minhas) veut avoir des gestionnaires des plateformes numériques performants. C'est dans cette optique qu'elle tient, du 19 au 21 novembre 2024, à Grand-Bassam, un atelier de formation autour du thème : « Renforcement de capacités des agents de la direction de la communication du Minhas, des responsables des structures sous tutelle et des points focaux communication des directions régionales sur la gestion des médias sociaux et plateformes numériques ». À l'ouverture de la formation, le Directeur de la Communication, Yao Mathias, a précisé que l'objectif de ce séminaire est de permettre aux participants d'acquérir les prérequis nécessaires en gestion des plateformes numériques, tout en améliorant leurs connaissances sur l'utilisation de ces nouveaux outils de communication.

FORMATION PROFESSIONNELLE : LE MINISTÈRE DE N'GUESSAN KOFFI ET L'ASEC SIGNENT UN PARTENARIAT POUR ÉVITER LE CALVAIRE AUX JEUNES APRÈS LA CARRIÈRE SPORTIVE

Kouakou N'Goran Jean Arnaud, directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA), et Éric Djibo, président délégué de l'Asec mimosas, ont signé une Convention cadre de partenariat. Par la suite, Éric Djibo et Kakou Yao Rita, directrice générale de l'Apprentissage et de la Formation continue du même Ministère ont posé le même acte pour une Convention spécifique de partenariat. C'était, le mercredi 20 novembre 2024, à l'Académie mimos Sifcom, à Cocody-Riviera M'Pouto, dans le cadre du projet de formation des athlètes dudit club. Et ce, afin d'éviter un calvaire aux jeunes après la carrière sportive.

» A L'INTERNATIONAL

Culture 



CÔTE D'IVOIRE : LE TAMBOUR PARLEUR DJIDJI AYÔKWÉ VA ÊTRE RENDU PAR LA FRANCE

C'est un retour très attendu en Côte d'Ivoire. Le tambour parleur, connu sous le nom de Djidji Ayôkwé, va bientôt être rendu à Abidjan par Paris. L'annonce a été faite, le lundi 18 novembre dans l'après-midi, à Paris par les ministres française et ivoirienne de la Culture, Rachida Dati et Françoise Remarck, qui ont signé une convention de dépôt. Cela marque ainsi la fin d'un long feuilleton, qui aura duré plus de trois ans. Selon nos informations, le tambour parleur, connu sous le nom de Djidji Ayôkwé, va d'abord être prêté à la Côte d'Ivoire avant le vote d'une loi spécifique en France pour le restituer, qui devrait intervenir dans les prochains mois. Une proposition de loi en ce sens vient d'être déposée au Sénat. Parmi les sénateurs qui portent ce texte, certains s'étaient rendus à Abidjan, en septembre dernier. Sur place, ils avaient été alertés par les autorités ivoiriennes sur le retard pris dans ce dossier, alors qu'Emmanuel Macron avait annoncé cette restitution il y a plus de trois ans.

» VU SUR LE NET

Economie 

Le Conseil du Café-Cacao (CCC) a une nouvelle fois démontré son engagement en faveur d'une filière cacao durable en organisant, le 18 novembre 2024, à Bakou, Azerbaïdjan, un panel dédié à cette thématique lors de la COP29. Réuni au pavillon de la Côte d'Ivoire, cet événement a rassemblé des experts de renom pour discuter des solutions innovantes permettant de renforcer la résilience de la production cacaoyère face aux défis climatiques. Les échanges ont mis en lumière le rôle crucial des technologies modernes dans la transformation de la filière cacao. La norme africaine ARS1000, développée spécifiquement pour le cacao, a été présentée comme un outil précieux pour améliorer la traçabilité et la durabilité de la production. En combinant cette norme avec des technologies telles que la blockchain et l'utilisation de drones, il devient possible de garantir une production transparente et respectueuse de l'environnement.

FILIÈRE COTON : LE GOUVERNEMENT INSTITUE LE ZONAGE AGRO-INDUSTRIEL

Le Gouvernement a adopté, à l'issue du Conseil des ministres, du mercredi 20 novembre 2024, un décret relatif au zonage agro-industriel dans la filière coton. "Le zonage agro-industriel s'inscrit dans le cadre des mesures incitatives initiées par le Gouvernement pour attirer davantage d'investissements dans la filière coton et promouvoir un appui efficient aux producteurs", a indiqué le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly. Poursuivant, il a expliqué que le zonage agro-industriel marque le découpage de la zone de production du coton en dix-huit (18) zones optimales de production et de collectes dénommées zone exclusive d'activités définie autour d'unités d'égrenage. (Source : CICG)

» AGENCE DE PRESSE

Economie 



LA CÔTE D'IVOIRE S'ENGAGE À OFFRIR UN CADRE ORGANISATIONNEL EXEMPLAIRE POUR LES ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD EN 2025 (MINISTRE DE L'ÉCONOMIE)

La Côte d'Ivoire s'engage à offrir un cadre organisationnel exemplaire pour les assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), a indiqué, mercredi 20 novembre 2024, la ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, Kaba Nialé, lors de la signature d'un protocole d'accord pour l'organisation de ses assises prévues du 26 au 30 mai 2025 à Abidjan. "La Côte d'Ivoire, en collaboration avec la haute direction de la banque, assumera avec honneur les responsabilités de préparer l'organisation de ces assises et d'offrir une hospitalité exemplaire à l'ensemble des invités", a déclaré Kaba Nialé devant une délégation de la BAD conduite par son secrétaire général, Vincent O. Nmehielle. La signature de cet accord est, selon elle, l'aboutissement de la première étape du processus de préparation. Elle intervient conformément au mode opératoire de la banque.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvciofficial



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

UNE CÔTE D'IVOIRE
SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale